

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 10 OCTOBRE 2017

- **Début de séance : 19h15**
- **Secrétaire : B. FAVARO**
- **Présents : F. BON, Ch. BULAT, Ch. DORLODOT, Cl. DUPONT, D. DUQUENNE, B. FAVARO, S. MARELLE**
- **Procuration : B. ADAM donne procuration à S. MARELLE**
- **Excusés : S. BLAREAU, D. DOUYLLIEZ, Ph. LOISEAU**

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 septembre 2017

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte-rendu du 5 septembre 2017.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu du conseil communautaire de la CCPM

Le conseil municipal approuve la procédure de transfert concernant :

1. La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire
2. La création et gestion de maisons de services au public et la définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relation avec les administrations, en signalant qu'un projet de maison de services au public est engagé à Landrecies et que la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées) sera en conséquence saisie.

Le conseil municipal s'interroge sur la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et l'institution d'une taxe pour financer la Brigade Bleue contre les inondations. Du fait de la fin des contrats aidés, la CCPM envisage donc de recourir à une participation par foyer pour continuer à répondre aux besoins dans chaque commune.

Travaux de réhabilitation de la mairie

EDF a présenté des devis qui semblent trop élevés pour le raccordement électrique de la mairie. La commission travaux négocie.

Décision modificative n°2

Suite à la dissolution du CCAS d'Audignies avec effet au 31.12.2016, le résultat de l'exercice 2016 est repris au 002 du budget communal :

+1329.69 € au 002

Section investissement	2051	+500	203	-500
Section fonctionnement	6553	+1700	6042	-1700

Colis de Noël

59 personnes âgées bénéficieront d'un colis.
Les enfants de la commune recevront une coquille.

Questions diverses

Le conseil municipal approuve un cadeau pour notre ancienne secrétaire de mairie, Manon HELIN, suite à la naissance de sa fille Blanche.

Fin de séance : 20h55